

**Réunion extraordinaire du  
Conseil scolaire fransaskois**  
*Le mardi 29 septembre 2009 à 8 h 30*  
**Audioconférence**

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Barbara Riley, Région n° 7 de Prince Albert (de Prince Albert)  
Murielle Elliott, Région n° 8 des Battleford, North Battleford (de North Battleford)  
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde, Bellegarde (de Bellegarde)  
Céline Desrosiers, Région n° 3 de Regina (de Regina)  
Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille (de Ferland)  
Gilles Pelchat, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)  
Yvan Lebel, Région n°5 de Saskatoon (de Saskatoon)  
André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)  
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Hoey)

Les membres suivants du personnel sont présents :

Bernard Roy, directeur de l'éducation (de Regina)  
Frankie LaClare, directrice adjointe de l'éducation (de Regina)  
Christelle Tiati, responsable des communications (de Regina)  
Gilbert Hautcoeur, chef des services financiers (de Regina)  
Michelle Arseneault, secrétaire au CSF (de Saskatoon)

Visiteuse : Catherine Brulotte, journaliste de Radio-Canada

**I OUVERTURE**

*1.1 Bienvenue*

La présidente appelle à l'ordre la réunion extraordinaire à 8 h 33.

La secrétaire au CSF affirme que tous les conseillers ont remis leur formulaire de consentement unanime à cette réunion.

*1.2 Adoption de l'ordre du jour du 29 août 2009*

**09.418 JOSEPH POIRIER:** Que l'ordre du jour du 29 août 2009 soit adopté tel que proposé .

Adopté

## **II DIRECTIONS DU CONSEIL**

### **2.1 DÉCISIONS**

Aucun point sous cette rubrique.

### **2.2 DIRECTION STRATÉGIQUE**

#### *2.2.1 Pandémie (grippe H1N1) – mise à jour*

Les régies de santé attendent la licence du vaccin avant de publier les dates de la vaccination.

Plan tentatif – ouvrir les cliniques au mois de novembre et terminer avant Noël.  
Il n’y a pas de plan pour effectuer une seule vaccination. Si la Santé publique recommande une deuxième ronde de vaccination, elle aurait lieu en janvier. Les régies sont conscientes des enjeux concernant les examens finaux à la fin janvier.

Regina – prochaines téléconférences – les 5 et 19 octobre 09.

Il n’y a pas de plan de mettre en place une clinique pour vacciner les élèves à l’école.  
Saskatoon – prochaine rencontre à venir pour recevoir le plan et les dates de vaccination.  
Leur plan est de mettre sur pied des cliniques dans les écoles pour les élèves et le personnel aura le choix de recevoir le vaccin à l’école.

Un plan d’action est présentement en élaboration pour les écoles sur le rôle de la direction, de l’enseignant.e, de la conciergerie, des bénévoles ainsi que des directives pour préparer l’école dans la mise en place d’une clinique.

Les directions d’école poursuivent les pratiques d’hygiène recommandées par la Santé publique. Les directions d’école informent les régies de santé de leur région des cas de grippe H1N1. La règle générale étant que le taux d’absentéisme habituel est de 3 % et dès qu’il atteint 10 % , la direction d’école est dans l’obligation d’en informer la régie de santé. De plus, elle doit comptabiliser les absences du personnel liées à la grippe H1N1.

Il est recommandé que les mises à jour pour chacune des régions soient disponibles sur le site Web du CÉF.

**09.419 MURIELLE ELLIOTT :** Que le CSF reçoive le rapport de la directrice adjointe de l’éducation sur la pandémie (grippe H1N1).

Adopté

*2.2.2 FNCSF – congrès 2009 du 22 au 24 octobre 2009, I.-P.-É. Comité d'accueil  
du CSF pour le congrès de 2010 à Saskatoon*

Madame Christelle Tiati informe le Conseil des articles promotionnels et informationnels du CÉF et de Saskatoon qui seront remis aux participants au congrès 2009 à Charlottetown.

- 09.420 YVAN LEBEL :** Que le CSF reçoive le rapport oral de la responsable des communications du CÉF.

Adopté

La conseillère Murielle Elliott quitte la réunion à 9 h.

*2.2.3 Cours d'enseignement religieux et enseignement moral*

- 09.421 YVAN LEBEL :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation de poursuivre l'étude sur les obligations du Conseil sur l'enseignement religieux et les cours alternatifs tel que l'enseignement moral, qu'il consulte les conseils d'école sur le sujet et informe le Conseil lors de sa prochaine réunion le 15 octobre 09.

Adopté

*2.2.4 Infrastructures du CÉF*

- 09.422 ANDRÉ DENIS :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation de poursuivre le projet de CPE à l'école Providence de Vonda par l'embauche de la firme d'architectes AOBDT pour développer un plan adéquat des espaces .

1 abstention  
Adopté

- 09.423 ANDRÉ DENIS :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation de s'assurer que la Firme AOBDT poursuive le travail préliminaire pour le CPE de l'école Providence de Vonda.

1 contre  
Adopté

- 09.424 YVAN LEBEL :** Que le CSF accepte de poursuivre la construction de la phase 1 de l'installation des classes mobiles à l'ÉCF Pavillon élémentaire. La phase 1 consiste à couler les fondations pour accueillir les classes mobiles de manière permanente et construire un corridor temporaire.

1 abstention  
Adopté

- 09.425 YVAN LEBEL :** Que le CSF accepte que la compagnie Quorex soit le gérant de construction de la phase 1 à l'ÉCF Pavillon élémentaire.
- Adopté
- 09.426 SIMONE COUTURE :** Que le CSF n'accepte pas l'offre du ministère de l'Éducation d'accorder 100 mètres<sup>2</sup> pour une classe de musique à l'École Mgr de Laval.
- Adopté
- 09.427 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF poursuive le processus de construction d'un CPE à l'École Père Mercure.
- Adopté
- 09.428 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF accepte l'embauche de Thomas Nahachewsky de la Firme Genesis Architecture & Engineering pour l'École Père Mercure.
- Adopté
- 09.429 BARBARA RILEY :** Que le CSF accepte de poursuivre le travail de la phase 1 sur les infrastructures de l'École Valois et continue à revendiquer la phase 2.
- Adopté

#### *2.2.5 Avis juridique – ordinateurs*

Pas de décision. Un modèle de déploiement d'ordinateurs pour le CÉF sera déposé lors de la prochaine réunion régulière du CSF en octobre.

### **2.3 PRINCIPES ET ÉLABORATION DE POLITIQUES ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES**

Aucun point sous cette rubrique.

## **III 3. CORRESPONDANCE ET POINTS D'INFORMATION**

### *3.1 Rapport des ressources humaines*

- 09.430 SIMONE COUTURE :** Que le CSF reçoive le rapport de la direction de l'éducation sur les ressources humaines.
- Adopté

*3.2 Rapport financier au 31 août 2009 et affaires financières du Conseil*

**09.431 CÉLINE DESROSIERS :** Que le CSF reçoive le rapport financier au 31 août 2009.

Adopté

**09.432 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation de mettre en place une somme globale de crédit de 55 000 \$ auprès de CUETS Business Mastercard et que cette somme soit gérée par les signataires du CÉF.

Adopté

**09.433 YVAN LEBEL :** Que le CSF accorde une prime de déménagement totalisant 10 000 \$ pour le nouveau personnel enseignant de l'extérieur de la province.

1 abstention  
Adopté

**09.444 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation de développer une procédure administrative sur les primes de déménagement pour le personnel du CÉF.

Adopté

*3.3 Évaluation du rapport de surveillance du CSF – politique 1.5, but 2 – Buts du Conseil*

*3.4 Évaluation du rapport de surveillance du CSF – politique 2.8 – Relations avec le Conseil*

**09.445 YVAN LEBEL :** Que le CSF reporte l'évaluation des rapports de surveillance du CSF, politique 1.5, but 2 et politique 2.8 à la prochaine réunion régulière du CSF en octobre.

Adopté

**IV 4. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS SPÉCIALES**

Aucune délégation.

**V 5. IDENTIFICATION DES POINTS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE**

Aucun point sous cette rubrique.

**VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION**

6.1 *Prochaine réunion régulière : 14 et 15 octobre 2009, salle de conférence du bureau régional du CÉF à Saskatoon, 9 h.*

6.2 *Levée de la réunion*

**09.446 SIMONE COUTURE :** Que le CSF accorde un remboursement des honoraires de cette réunion pour une période de moins de quatre heures.

1 contre  
Adopté

**09.447 JOSEPH POIRIER :** Que la réunion soit levée à 10 h 36.

Adopté

---

Présidence

---

Secrétaire